

Madame et messieurs les adjoints au maire,  
Mesdames et messieurs les conseillers municipaux,  
Mesdames et messieurs les enseignants,  
Mesdames et messieurs les employés municipaux

Mesdames et messieurs, chers amis,

En de telles circonstances, il est d'usage de retracer l'activité professionnelle de celle qui quitte son poste. En quelques mots permettez moi donc de retracer votre parcours.

Après « avoir été jugée digne d'obtenir le Certificat de fin d'études primaires en Juin 1970 et occupé divers emplois dont celui notamment de nourrice (assistante maternelle),

Les premiers « contacts » avec la collectivité datent de 1991 lorsque vous avez été recrutée comme « agent de service » pour un contrat de 6 mois sur un temps partiel pour la surveillance de cantine. Le 1 juillet 1991 Nicole vous êtes stagiairisée sur un poste « d'agent d'entretien ». A compter du 1 novembre 92, vous intervenez à la garderie et voyez votre temps de travail augmenter.

Nouvelle augmentation de votre temps de travail au 1 janvier 95 (21h/sem) suite à l'aménagement de la Maison de l'Enfant et à l'ouverture d'une classe à l'école qui nécessite plus d'heures d'entretien.

En janvier 99, l'agrandissement d'une classe et l'ouverture d'une classe d'adaptation entraînent un besoin supplémentaire de ménage et donc d'augmentation de votre temps de travail qui passe à plus de 60%.

Au 1 mai 2001, vous êtes nommée « Agent d'entretien qualifié » et suite à l'augmentation du nombre d'enfants à la garderie, vous voyez une nouvelle fois votre tps de travail augmenter pour passer à plus de 85%.

Au 1 septembre 2005 suite au départ en retraite d'un agent vous prenez la responsabilité de la garderie et travaillez à plein temps.

Vous devenez « Agent des Services Techniques » le 1 novembre 2005, puis « Agent technique 2ème classe » le 1 janvier 2007 ; « Adjoint technique de 1ère classe » le 1 septembre 2012 ; « Adjoint technique principal 2ème classe » au 1 juillet 2014 ; « Agent de maîtrise » au 1 novembre 2015.

Au premier janvier 2018 vous totalisez 20 ans, 3 mois et 3 jours de service et à ce titre vous vous voyez attribuer par Madame Le Préfet la médaille d'honneur régionale, départementale et communale.

Durant plus de 20 années, vous avez assuré votre rôle au service des élus et des habitants ( enseignants, parents et enfants) avec la discrétion qui sont le propre des agents de la Fonction publique. Vos qualités vous ont permis d'acquérir la considération, la sympathie et l'estime de tous. Durant ces années, vous avez rempli

différentes fonctions, nous n'avons eu qu'à nous féliciter de vos compétences, votre rigueur et de votre disponibilité, votre sens du devoir, votre sérieux, votre dévouement et votre adaptabilité . Merci, Nicole pour votre collaboration, pour les services rendus à la population.

Il est toujours triste de dire au revoir. Si la retraite est le début d'une nouvelle tranche de vie, elle est surtout la fin d'une partie où vous avez donné le meilleur de vous. Mais, je sais que vous partez sereine et avec des projets plein la tête. Profitez pleinement de cette nouvelle vie qui s'annonce.

Nicole, je vous souhaite une longue et heureuse retraite et ne me fais nul souci pour vous. Vous saurez profiter à fond de ce repos bien mérité avec votre mari Claude, vos enfants et vivre pleinement vos loisirs.

Pour conclure je vous invite à méditer ce vieux proverbe chinois « Il faut ajouter de la vie aux années et non des années à la vie ».

Au nom des élus et de tous ceux avec qui vous avez travaillé, je vous dis merci et vous souhaite une Bonne retraite.

Avant de partager le verre de l'amitié, il me semble que diverses petites choses vous sont destinées...

Mais encore avant, permettez-moi de vous remettre officiellement la médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour plus des 20 années passées au sein de notre collectivité.